



Note d'orientation sur le « Soutien à la REDD+ à base communautaire » (CBR+)

DOUZIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU PROGRAMME
ONU-REDD

7-9 juillet 2014

Lima, Pérou

Conformément à la décision du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse : www.unredd.net ou www.un-redd.org.

Liste d'acronymes

AP	Assistant au programme
CBO	Association locale
CBR+	Soutien à la REDD+ à base communautaire
CN	Coordonnateur national
CPMT	Equipe centrale de gestion du programme
CSO	Organisation de la société civile
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FPIC	Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
MRV	Mesure, rapportage et vérification
NSC	Comité directeur national
ONG	Organisation non gouvernementale
REDD+	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (y compris la conservation forestière, la gestion forestière durable et l'augmentation des stocks de carbone forestier)
RTA	Conseiller technique régional
SES	Spécialiste de l'engagement des parties prenantes
SGP	Programme de microfinancements du FEM
TAG	Groupes consultatifs techniques
UNCBD	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNFCCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement

Propos du présent Document :

Cette note d'orientation a été préparée pour les Coordonnateurs nationaux du SGP (CN), les membres du Comité directeur national (NSC) et d'autres personnes qui superviseront la mise en œuvre du « Soutien à la REDD+ à base communautaire » (CBR+) aux pays participants. La présente note d'orientation est censée être un « document vivant » et à être révisé et mis à jour si cela est nécessaire, selon la contribution des coordonnateurs nationaux et des membres du NSC et selon les enseignements tirés de la mise en œuvre du CBR+.¹

Contexte :

La REDD+ est une initiative innovatrice qui a comme but d'incliner la balance économique en faveur de la gestion forestière durable, afin que leurs formidables biens et services économiques et environnementaux bénéficient aux pays, aux communautés, aux usagers des forêts et la biodiversité, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Beaucoup de pays en développement sont déjà en train de travailler sur la « Préparation de la REDD+ » en se concentrant sur des priorités comme la préparation des stratégies de la REDD+, le renforcement des capacités institutionnelles et techniques, la conception et la mise en œuvre des systèmes de mesure, rapportage et vérification (MRV), le développement des systèmes nationaux pour déterminer des repères et les émissions de référence, le développement des mécanismes de transparence de partage des bénéfices, équitables et comptables, le développement des garanties pour protéger les intérêts des peuples autochtones et des collectivités tributaires des forêts, et l'éclaircissement des droits fonciers et d'émission du carbone.

Le Programme ONU-REDD aide les pays en développement à se préparer et à mettre en œuvre les stratégies nationales de la REDD+. De même, le Programme s'appuie sur le rôle rassembleur et la compétence technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Actuellement, le Programme soutien des activités de préparation de la REDD+ dans 53 pays partenaires au sein de l'Afrique, la région Asie-Pacifique et l'Amérique Latine à travers : (i) du soutien direct à la conception et la mise en œuvre des Programmes nationaux ONU-REDD ; et (ii) un

¹ Si vous avez des questions concernant cette note d'orientation et ses annexes, veuillez contacter les Coordonnateurs du Programme du CBR+ : Dearbhla Keegan (dearbhla.keegan@undp.org) et Nina Kantcheva (nina.kantcheva@undp.org).

soutien complémentaire à l'action de la REDD+ nationale à travers des approches communes, analyses, méthodologies, outils, données et meilleures pratiques.

A côté d'autres parties prenantes, les peuples autochtones et les collectivités tributaires des forêts doivent être au centre de tout effort de réduire les émissions des terres forestières. Le Programme ONU-REDD a une histoire importante de soutien à la participation et à l'inclusion de la société civile ; les peuples autochtones et les parties prenantes locales dans la REDD+.

Cette initiative, le CBR+, a l'intention de soutenir l'engagement et la participation des communautés et des peuples autochtones dans les processus de la REDD+ nationale en renforçant leurs capacités et en soutenant le développement des enseignements au niveau local afin d'informer la REDD+ nationale et internationale sur la prise de décisions.

Le CBR+ est un partenariat entre le Programme ONU-REDD et le Programme de microfinancements du FEM (SGP), pour la distribution de financements au niveau local, afin d'habiliter les communautés et les peuples autochtones à s'engager dans les activités de préparation de la REDD+, développer des expériences, des enseignements et des recommandations au niveau local afin de contribuer aux processus de la REDD+ nationale. Spécifiquement, le CBR+ a comme but :

- Soutenir la participation pleine et efficace des peuples autochtones, des communautés et de la société civile aux processus de niveau national liés à la réduction des émissions pour la déforestation et la dégradation forestière, y compris le soutien aux communautés afin de déterminer s'ils se voient eux-mêmes s'engager dans la REDD+, et en cas positif, comment ils le voient.
- Renforcer la capacité et la prise de conscience des communautés afin de s'engager dans les activités de la REDD+ et ses processus.
- Faciliter l'intégration des activités locales, les connaissances et les idées dans les processus de la REDD nationale.
- Développer et partager les connaissances et les enseignements tirés des expériences locales afin d'informer les politiques et la pratique de la REDD+ nationale et internationale.

En soutenant la protection des forêts et la démarginalisation des collectivités forestières qui habitent et dépendent d'elles, le CBR+ aidera également à contribuer dans des objectifs environnementaux plus importants. Par exemple, ceux promus par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (UNCBD), et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD).

Le CBR+ se concentrera principalement sur le soutien des projets locaux qui complètent les Programmes nationaux de l'ONU-REDD, les processus de préparation de la REDD+ nationale et/ou les stratégies de la REDD+ nationale (s'il y en a des développées). Pendant la phase pilote, le CBR+ sera mis en œuvre dans six pays qui ont été bénéficiaires, ou bien qui sont en train d'être bénéficiaires, de Programmes nationaux de l'ONU-REDD. Ces six pays pilotes sont : le Cambodge, la République Démocratique du Congo, le Nigeria, le Panama, le Paraguay et le Sri Lanka.

Le CBR+ est cofinancé par l'ONU-REDD et le SGP, ainsi que par des financements qui seront distribués au niveau communautaire à travers des mécanismes de distribution de financements du SGP. Le Programme de l'ONU-REDD a distribué 4 millions de dollars américains de fonds provenant de la Norvège au CBR+. Le SGP donnera une somme similaire de cofinancement en forme de soutien en nature (le temps de l'Equipe centrale de gestion du programme (CPMT), du Coordonnateur national (CN) et de l'Assistant au Programme, le partage des locaux et de l'équipement du SGP) ainsi que les financements parallèles du SGP qui sont complémentaires aux objectifs du CBR+ (ex. : des distributions des financements aux pays restants ainsi que des fonds des futures six financements du FEM, en modalités de cofinancement joint, parallèle, ou séquentiel²). Les projets subventionnés par le FEM qui peuvent être considérés comme financement parallèle envers le CBR+ peuvent être classés comme de Changement climatique, de Biodiversité, de Dégradation des terres/ Gestion forestière durable, ainsi que des zones focales de Développement des capacités.

Dispositions de la Gestion au niveau pays pour le CBR+ :

Le CBR+ sera mis en œuvre par le PNUD à travers la modalité d'octroi de subventions du SGP selon les Procédures et les Directives opérationnelles du SGP. Les financements du CBR+ seront distribués à travers les mécanismes existants du Programme des microfinancements du FEM, en utilisant les structures organisationnelles existantes du SGP. Ce qui comprend les Comités Directeurs Nationaux et les Coordonnateurs nationaux du SGP.

² Les fonds des différents partenaires qui sont rassemblés afin de financer les frais du programme ou projet peuvent se classer comme **financement joint**. Lorsque le soutien au programme ou projet peut être séparé de façon clairement identifiable dans des sous-sections, chacun subventionné par un partenaire de cofinancement différent, il peut être classé comme **cofinancement parallèle**. Le **cofinancement séquentiel** fait référence à un financement qui a été introduit par un partenaire après l'établissement d'un projet. Ce type de cofinancement subventionne la seconde phase, ou bien, la suivante phase d'un projet, en s'appuyant sur un travail précédent.

Pour la Révision et l'approbation des projets du CBR+, ainsi que pour d'autres questions concernant le CBR+, les Comités directeurs nationaux du SGP existants se complèteront avec des représentants (y compris des représentants des peuples autochtones et des organisations de la société civile) des corps de la REDD+ nationale afin de former les **Comités directeurs nationaux du CBR+** (CBR+ NSC).

En réalité, cela veut dire que lorsque le Comité directeur national se réunit pour traiter des questions liées au CBR+, les membres supplémentaires du Comité directeur national du CBR+ devront être invités également. Ces membres supplémentaires se joindront au Comité directeur national que pour traiter des questions concernant le CBR+ (ex. : le conseil sur l'approbation des Plans du pays du CBR+, la sélection des projets du CBR+, etc.). Ces membres supplémentaires devront être identifiés par le Coordonnateur national en collaboration avec les équipes régionales de l'ONU-REDD, qui ont des forts liens avec les corps et les plateformes de la REDD+ dans leurs régions (y compris des plateformes de la REDD+ des peuples autochtones et de la société civile) et peuvent conseiller sur les processus appropriés de sélection des représentants qui peuvent contribuer apporter un lien aux processus de la REDD+ nationale. Selon le protocole du SGP, ces membres supplémentaires du Comité directeur national seront approuvés par le Directeur Général du SGP, et invités formellement par le Représentant résident à joindre le Comité directeur national.

L'organisation et la composition de plusieurs corps et plateformes de la REDD+ nationale change de pays en pays. C'est pour cela que la composition précise des représentants supplémentaires du Comité directeur national peut varier selon le pays également. Pourtant, nous imaginons que, approximativement, trois représentants se joindront au Comité directeur national pour des questions concernant le CBR+ : un représentant du gouvernement, un des peuples autochtones et un des organisations de la société civile. Ces représentants aideront à garantir la qualité technique et substantive des projets du CBR+. De même, ils aideront à garantir que les projets du CBR+ s'alignent au Plan du pays du CBR+ et à maintenir les corps de la REDD+ mis à jour sur le progrès et les résultats du travail du CBR+.

Le Comité directeur national du CBR+ sera responsable de l'approbation des plans de pays du CBR+, et de la révision, la sélection et l'approbation des projets du CBR+ à en accord avec le Directrices opérationnelles du SGP et le Plan du pays du CBR+. Les membres du Comité directeur national du CBR+ soutiendront également les visites au site de pré-sélection des projets, et le suivi et l'évaluation du projet. Quand cela s'avère nécessaire, le Comité directeur du CBR+ pourra également se servir des Groupes consultatifs techniques (TAG). Ces groupes sont composés d'un ensemble d'experts bénévoles qui servent de sous-comité pour la révision des propositions liées à des zones de programmation et

développement de partenariat. Le Comité directeur national peut aussi demander au TAG de se charger de fournir du conseil technique spécifique dans certaines sections du travail.

Les plans du pays du CBR+ :

Un Plan de pays du CBR+ se développera dans chaque pays pilote en forme d'un simple outil de facile utilisation pour guider le Comité directeur national du CBR+ dans la sélection des projets du CBR+, et pour guider également les candidats aux financements dans le développement de leurs propositions. La stratégie à appliquer dans chaque pays concernant la sélection des projets du CBR+ sera déterminée dans chaque Plan du pays du CBR+. Les Plans du pays du CBR+ décrira l'approche afin d'établir des priorités et de sélectionner les projets du CBR+ dans le pays. Il exposera aussi les principaux résultats et les indicateurs afin de guider le CBR+ dans le pays, conforme aux résultats du CBR+ indiqués dans les Descriptifs du projet du CBR+. En particulier, les Plans du pays du CBR+ garantiront que les activités du CBR+ sont conformes aux processus de préparation de la REDD+ existants, et compléteront les Stratégies du Programme du pays du SGP existants.

Résultat 1 du CBR+ : Les Plans du pays du CBR+ sont développés de façon participative afin de lier les activités locales aux processus de la REDD+ nationale ;

Résultat 2 du CBR+ : Amélioration de la prise de conscience et des capacités des communautés pour s'engager aux processus de préparation de la REDD+ ;

Résultat 3 du CBR+ : Les communautés sont soutenues pour piloter, mettre en œuvre, suivre et évaluer les approches et les outils de la REDD+ au niveau local afin d'atteindre une prise de décisions informée ; et

Résultat 4 du CBR+ : Des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques des communautés documentées et partagées afin de promouvoir la reproduction et influencer la prise de décisions.

Les Plans de pays du CBR+ prépareront la stratégie de mise en œuvre des projets du CBR+ dans le pays, vers la réussite des résultats cités ci-dessus. Un Plan de pays du CBR+ pourra designer une approche thématique ou géographique pour les projets du CBR+ dans le pays, afin d'atteindre un majeur impact du regroupement et de la coordination des projets. Un Plan de pays pourra également améliorer l'efficacité des frais dans la mise en œuvre et le suivi et échanger des enseignements entre les bénéficiaires. Afin de garantir l'engagement plein et efficace des peuples autochtones dans le CBR+ et d'assurer les principes d'égalité des sexes, les Plans de pays du CBR+ peuvent aussi mettre de côté un pourcentage minimale des fonds du CBR+ pour le groupes des peuples autochtones ou des femmes (sans limiter l'accès de ces groupes aux financements du CBR+ à cette somme). Dans ce cas, les raisons

des approches géographiques ou thématiques, ainsi que de l'établissement des niveaux minimaux pour l'accès des peuples autochtones ou des femmes aux financements du CBR+, devront s'exposer en détail dans les Plans du pays du CBR+.

Les Plans du pays du CBR+ seront développés d'une manière particulière. Très probablement à travers un projet de financement de US \$25,000 sélectionné à ce propos³. Dans ce cas, le bénéficiaire (par exemple une ONG ou une institution académique) sera sélectionné à travers un appel spécial des propositions qui spécifiera les conditions nécessaires pour concevoir et valider le Plan du pays du CBR+. Soit développé par le bénéficiaire ou par d'autres moyens, les Plans du pays du CBR+ doivent être consultés avec les parties prenantes et validés par un atelier multipartite. Une fois le brouillon fait, les Plans du pays du CBR+ devront se rendre aux Coordonnateurs du projet du CBR+ pour qu'ils puissent en faire leurs commentaires et les réviser.

Si nécessaire, il est possible de budgétiser des fonds supplémentaires pour la préparation des Plans du pays du CBR+, y compris des ateliers de consultation et de validation. Les Coordonnateurs nationaux devront déterminer si les consultations sur les Plans du pays du CBR+ auront lieu au niveau national ou plutôt en différentes consultations sous-nationales, et si les consultations seront menées par un bénéficiaire ou par l'équipe du programme du pays.

Ce budget pour les Plans du pays du CBR+ et les consultations devra se séparer en « financement des subventions » et « non financement des subventions » dépendant de l'approche choisie. Les Coordonnateurs du projet du CBR+ travailleront avec chaque Coordonnateur national afin de déterminer la meilleure approche à prendre dans chaque pays, la somme qui sera consacrée au développement et aux consultations dans les Plans du pays du CBR+, et la séparation entre financement des subventions et non financement des subventions.

Après avoir été validé, le Plan du pays du CBR+ sera rendu au Comité directeur national du CBR+ pour son approbation, et il deviendra une annexe de la Stratégie du Programme du pays du SGP existante, afin de fournir un cadre pour l'octroi de subventions du CBR+ et d'être utilisé pour suivre la mise en œuvre du projet.

³Si un financement est jugé comme une méthode pas appropriée pour développer un Plan du pays du CBR+, les Coordonnateurs du Projet du CBR+ travailleront avec le Coordonnateur national afin d'identifier des options alternatives pour ce corps de travail.

Bientôt, il y aura de l'orientation supplémentaire sur les Plans du pays du CBR+ disponible pour les Coordonnateurs nationaux, y compris :

- Brouillon de l'Appel spécial des Propositions pour développer les Plans du pays du CBR+
- Format et Orientation sur le Développement des Plans du pays du CBR+
- Mémo du format d'accord pour les projets du CBR+
- Format de Proposition du projet du CBR+

Nous espérons que ces documents seront révisés et personnalisés si nécessaire par les Coordonnateurs nationaux et/ou les Comités directeurs nationaux, et publiés dès que possible.

Activités du CBR+ :

Lier des activités locales aux processus et approches de la REDD+ national actuelles est très important pour le concept du CBR+. Le CBR+ a l'intention de renforcer les capacités des communautés afin de les engager aux processus de préparation de la REDD+. De même, le CBR+ a comme but d'ouvrir les chemins pour les peuples autochtones et les collectivités forestières afin d'influencer et contribuer aux processus de prise des décisions de la REDD+. Les financements soutiendront des activités pour s'occuper des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, renforcer les capacités des communautés afin de s'engager dans la préparation de la REDD+, éclaircir et améliorer la définition des droits d'utilisation des terres, explorer des mécanismes pour le partage des avantages et avancer dans la mise en œuvre des garanties pour la REDD+, entre autres choses. Voici quelques exemples des potentielles activités du CBR+ :

Renforcer les capacités des communautés de s'engager :

- Former les communautés et leurs leaders sur des sujets liés aux forêts et à la REDD+
- Développer des matériaux pour communiquer les objectifs de la REDD+ et ses implications au niveau local
- Développer des réseaux collectifs ou des plateformes de partage des connaissances sur la REDD+
- Renforcer les capacités afin d'aider les communautés à organiser et préparer les consultations
- Dialogues et échanges entre communautés et peuples autochtones

Concevoir ou essayer des méthodologies au niveau local, par exemple :

- Suivi de la participation forestière (ex. : soutenir les initiatives de la collectivité afin d'apprendre, essayer ou démontrer les méthodes du suivi de la participation forestière)
- Travaux de cartographie participative (ex. : soutenir les communautés afin d'apprendre, essayer ou démontrer des méthodes rentables de micro-cartographie, ou de la cartographie des terres et droits ancestrales et droits faite par les communautés)
- FPIC (ex. : soutenir le développement des protocoles ou processus de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause)
- Résolution des conflits (ex. : soutenir les communautés dans la conception ou essai des méthodes de résolution des conflits qui peuvent être utilisés pour atténuer ou résoudre des conflits produits pendant la mise en œuvre de la REDD+)

S'occuper des facteurs de déforestation :

- Des approches locales pour réduire la déforestation et améliorer la gestion de l'utilisation des terres au niveau local
- Projets des moyens de subsistance alternatifs qui réduisent la pression sur les forêts
- Portée et sensibilisation sur la déforestation et la dégradation des forêts et activités potentielles pour les réduire
- Compilation, application ou partage des connaissances traditionnelles sur la gestion forestière et ses approches

Veillez constater que les financements du CBR+ ne sont pas censés subventionner des projets dont les objectifs sont de produire des crédits ou des paiements pour le carbone stocké dans les forêts. Cependant, les financements du CBR + pourraient soutenir des communautés qui veulent participer à ces projets, par exemple, en donnant des fonds aux communautés pour consulter entre eux et pour organiser leur participation à ces projets, ou en les aidant à obtenir les conseils techniques et la formation dont ils ont besoin pour participer efficacement. Mais CBR + n'aura aucun rôle dans la production ou la certification des crédits ou des paiements carbone.

De manière générale, les projets du CBR+ approuvés devraient :

- Etre conforme aux résultats au niveau pays et être exposés et validés dans le Plan du pays du CBR+ ;
- Améliorer la capacité au niveau local de s'engager dans la préparation de la REDD+ ;
- Fournir des aperçus locaux aux processus de la REDD+ nationale ;
- Idéalement, s'occuper d'un nombre des facteurs ou des objectifs de la REDD+ au même temps ;
et

- Idéalement, avoir des activités de « non regret » qui apportent des bénéfices sans impacter la vitesse à laquelle la REDD+ fasse du progrès.

Critère d'éligibilité :

Le processus de sélection du projet pour le CBR+ reste conforme aux standards et procédures du SGP établis, et il reste ouvert aux organisations de la société civile (CSO)⁴, y compris des ONG nationales, des associations locales (CBO), et organisation communautaire. Les applications des collectivités tribulaires des forêts et des communautés directement impactées ; et des peuples autochtones seront prise en considération, ainsi que celles des ONG qui ont de l'intérêt et des antécédents solides sur les forêts et la REDD+ concerné par leur mission.

Les Plans du pays du CBR+ exposera les critères d'éligibilité spécifique de chaque pays afin de garantir que les activités du CBR+ soient conforme aux processus de la REDD+ nationale et de garantir la cohérence entre les projets du CBR+. En faisant cela, nous espérons que les défaillances seront identifiées, au moyen desquels l'engagement et la participation des peuples autochtones et des communautés dans les processus de préparation de la REDD+ pourraient se renforcer à travers la mise à disposition des financements au niveau communautaire. Nous espérons également que les opportunités de renforcement de la voix des communautés et des peuples autochtones et d'intégrer mieux leurs connaissances et idées dans les processus de prise de décisions de la REDD+ seront soutenues.

Afin d'être éligible pour un financement du CBR+, le projet proposé doit être conforme aux résultats et aux indicateurs exposés dans le Plan du pays du CBR+, qui doit être à la fois conforme aux objectifs généraux et aux résultats exposés dans le Descriptif du projet du CBR+.

Finalement, le Comité directeur national du CBR+ (par exemple le Comité directeur national du CBR+ avec des représentants supplémentaires de la REDD+) est le responsable jusqu'à la révision, la sélection et l'approbation des projets du CBR+ soient conformes aux processus d'octroi de subventions exposés dans les Directrices opérationnelles du SGP et dans les Procédures opérationnelles standard⁵, ainsi qu'aux zones techniques décrites dans la présente note d'orientation et dans le Descriptif du

⁴Dans le cas du SGP et son octroi de subventions, les organisations de la société civile se reportent à des ONG nationales ou locales en donnant la priorité aux organisations locales, les peuples autochtones, les paysans, la communauté scientifique, les groupes de femmes et les organisations de jeunes et enfants.

⁵[Directrices opérationnelles du SGP](#) et [Procédures opérationnelles standard du SGP](#).

projet du CBR+. Les « Plans des subventions » pour former les communautés dans la conception et la mise en œuvre des activités du CBR+ seront également permis.

En cas des bénéficiaires potentiels qui n'ont pas la capacité de soit s'engager dans un contrat juridique, ou de recevoir directement des fonds, ou tout simplement il manque des capacités (pas de comptabilité, problèmes de langue, etc.) pour être un bénéficiaire direct, l'ONG devra servir comme bénéficiaire intermédiaire en recevant les fonds en représentation du vrai bénéficiaire. Cette ONG intermédiaire fournirait potentiellement les activités de renforcement des capacités au vrai bénéficiaire. Si bien, qu'il est préférable d'engager des ONG qui peuvent fournir de tels services d'assistance sans aucun frais ou les plus bas, l'ONG intermédiaire devra être approuvée pour recevoir jusqu'au 10% du total du financement afin de couvrir ses frais. Cette somme devra être incorporée dans la proposition du financement total approuvé par le Comité directeur national du CBR+.

Budget et durée :

La phase pilote du CBR+ sera mise en œuvre pendant une période de quatre ans à partir de Janvier jusqu'à décembre 2017, afin d'avoir le temps suffisant pour les activités d'introduction, la mise en œuvre et le suivi des projets de financements et la clôture du projet. L'octroi de subventions sous le CBR+ suivra les Directrices opérationnelles du SGP et les Procédures opérationnelles standard. La somme maximale du CBR+ pour chaque projet de financement ne devra pas excéder les US\$50,000. Idéalement, la durée des financements du CBR+ sera de deux ans ou moins, mais quelques projets, comme ceux du SGP, peuvent avoir une durée plus longue.

Le rôle du Programme de l'ONU-REDD dans le CBR+ :

L'équipe de l'ONU-REDD du PNUD supervisera de manière générale et fournira l'orientation technique au CBR+ à travers deux Coordonnateurs de Projet basés à New York, ainsi qu'à travers les Conseillers techniques régionaux du Programme ONU-REDD (RTA) et les Spécialistes en engagement des parties prenantes (SES) qui sont basés au Panama, Bangkok et Nairobi.

Tableau 1 : Membres de l'ONU-REDD soutenant le CBR+

Coordonnateurs de Projet CBR+		
Dearbhla Keegan Dearbhla.keegan@undp.org		
Nina Kantcheva Nina.kantcheva@undp.org		
Représentant du Groupe de Gestion de l'ONU-REDD qui supervise CBR+: Charles McNeill Charles.mcneill@undp.org		
Région	RTA de l'ONU-REDD	SES de l'ONU-REDD
Afrique	Josep Gari josep.gari@undp.org	Anne Martinussen anne.martinussen@undp.org
Asie-Pacifique	Tim Boyle (point focal pour le Cambodge) timothy.boyle@undp.org Akihito Kono (point focal pour le Sri Lanka) Akihito.kono@undp.org	Celina Yong kin.yii.yong@undp.org
Amérique Latine et Caraïbes	Clea Paz (point focal pour le Panama) clea.paz@undp.org Pierre-Yves Guedez (point focal pour le Paraguay) pierre-yves.guedez@undp.org	Jose Arturo Santos jose.arturo.santos@undp.org

Les Coordonnateurs de Projet du CBR+ travailleront en étroite collaboration avec le Programme ONU-REDD et l'Equipe centrale de gestion du programme (CPMT) du SGP afin de superviser le CBR+ au niveau global, et coordonner les relations entre les différents équipes de Programme du pays du SGP, les RTA de l'ONU-REDD, les SES et autres partenaires, afin de garantir que le CBR+ produit les résultats spécifiés dans le Descriptif du projet pour le standard de qualité nécessaire et dans les contraintes spécifiées de temps et des frais.

Les Coordonnateurs de projet travailleront étroitement avec les Coordonnateurs nationaux de façon continue afin de conseiller sur la direction du projet, fournir du soutien et aider à résoudre des problèmes et à surpasser des difficultés au fur et à mesures qu'elles apparaissent. Les Coordonnateurs de projet seront en communication avec les Coordonnateurs nationaux à travers Skype, téléconférences ou vidéoconférences sur rendez-vous selon leurs besoins.

Les RTA du Programme de l'ONU-REDD sont basés au Centres régionaux du PNUD. Ils supervisent les activités du Programme de l'ONU-REDD au niveau régional. Le SES du Programme de l'ONU-REDD sont également basés à ces Centres. Les SES se concentrent particulièrement sur le renforcement de l'engagement des collectivités forestières, des peuples autochtones et des organisations de la société civile dans les processus de la REDD+ nationale et internationale. Tant les RTA que les SES de l'ONU-REDD ont des liens importantes avec les corps et les plateformes de la REDD+ dans leurs objectifs. Ils jouent un rôle important dans le soutien des pas introductoires qui aideront à lier les projets du CBR+ aux processus de la REDD+ nationale. Particulièrement, les RTA et les SES de l'ONU-REDD travailleront avec les Coordonnateurs nationaux afin d'aider à sensibiliser au sujet du CBR+ parmi les parties prenantes de la REDD+, à identifier et faciliter la nomination des représentants de la REDD+ pour qu'ils se joignent au Comité directeur national du CBR+ et à jouer un rôle de conseiller dans le développement des Plans du pays du CBR+.

Egalement, les RTA et les SES de l'ONU-REDD soutiendront techniquement les Coordonnateurs nationaux et les Comités directeurs nationaux si nécessaire en ce qui concerne la REDD+, le Programme de l'ONU-REDD, les Programmes de l'ONU-REDD nationale, etc. De même, ils soutiendront ou représenteront le Programme de l'ONU-REDD lors des événements ou ateliers nationaux ou régionaux de partage de connaissances du CBR+. Les RTA et les SES de l'ONU-REDD peuvent faire partie des Groupes consultatifs techniques mentionnés ci-dessus.

Par ailleurs, les points focaux du PNUD qui travaillent dans la REDD+ et avec le Programme de l'ONU-REDD dans les bureaux de pays seront liés avec le Coordonnateurs nationaux et les équipes régionales afin de diminuer le cycle de communication. Ces points focaux pourront aussi fournir des connaissances et des informations précieuses aux Coordonnateurs nationaux.

Equipe centrale de gestion du programme du SGP (CPMT) :

L'équipe de gestion du programme du pays du SGP guidera également les équipes du programme du pays dans la mise en œuvre du CBR+, comme ils le font pour la mise en œuvre générale du programme du pays. Par exemple, le CPMT guidera le suivi, l'évaluation, les budgets opérationnels du pays, les communications et la base de données et la programmation des projets de financements parallèles du FEM et du SGP qui peuvent être considérés comme financements appropriés pour le CBR+.

Tableau 2 : Membres du CPMT du SGP soutenant le CBR+

Nom	Poste	Pays pilotes du	Email
-----	-------	-----------------	-------

		CBR+	
Delfin Ganapin	Directeur Général	Général	delfin.ganapin@undp.org
Tehmina Akhtar	Directeur Général Adjoint	Général	tehmina.akhtar@undp.org
Sulan Chen	Conseiller pour les Programmes (Eaux internationales et Produits chimiques) et Point focal régional pour l'Europe, la CEI et l'Asie	Le Cambodge, Le Sri Lanka	sulan.chen@undp.org
Terence Hay-Edie	Conseiller pour les Programmes (Biodiversité) et oint focal pour l'Afrique francophone et les régions du Pacifique	La République Démocratique du Congo	terence.hay-edie@undp.org
Angelica Shamerina	Conseiller pour les Programmes (Changement climatique) et Point focal régional pour l'Amérique Latine et la région des Caraïbes.	Le Panama, le Paraguay	angelica.shamerina@undp.org
Charles Nyandiga	Conseiller pour les Programmes (Dégradation des terres et gestion forestière durable) et Point focal régional pour l'Afrique anglophone et les Etats Arabes.	Le Nigéria	charles.nyandiga@undp.org
Ana Maria Currea	Spécialiste en gestion des connaissances – Spécialiste en gestion des connaissances et communications du SGP.		ana.maria.currea@undp.org

	Point focal pour les questions d'égalité des sexes du SGP		
Maria Jose Ekomba Modelo	Associée au Programme - Opérations et partenariats		maria.modelo@undp.org
Gentiana Xhavera	Associée au Programme – Ressources humaines et communication		gentiana.xhavera@undp.org